

# Soumission au sujet de la violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte de changement climatique

## Organisations Soumissionnaires

*Solidarite Fanm Ayisyèn* (Solidarité des femmes Haïtiennes - SOFA) est une organisation féministe haïtienne d'environ 10 000 membres à l'échelle nationale, dont 80% de femmes paysannes.<sup>1</sup> Elle intervient depuis trente-six (36) ans sur les violences de genre, la participation des femmes dans les instances décisionnelles, la santé des femmes et leur autonomisation ainsi que sur la problématique de l'environnement dans une perspective d'égalité, de protection, de défense et de respect des droits des femmes.

La *Global Justice Clinic* (GJC) de la faculté de droit de l'Université de New York travaille avec des mouvements sociaux et des partenaires communautaires pour prévenir, contester et réparer les violations des droits humains découlant des structures contemporaines de l'injustice mondiale. GJC travaille sur les questions de droits humains en Haïti depuis sa fondation.<sup>2</sup>

L'Institut pour la Justice et la Démocratie en Haïti est une organisation de solidarité basée aux États-Unis, travaillant en partenariat avec le Bureau des Avocats Internationaux, basé en Haïti, qui s'efforce de porter les luttes des Haïtiens pour les droits humains sur le plan internationale.

## Introduction

Ce document décrit comment la spoliation foncière en Haïti est une source de violence contre les femmes et de violations des droits humains. La soumission présente une spoliation foncière emblématique à Savane Diane, au centre d'Haïti. Cette spoliation foncière, produite en 2020, se caractérisait par la dépossession violente des terres de SOFA, qui ont été utilisées pour former des femmes en agroécologie et pour encourager leur autonomie financière. Cet accaparement des terres tend à appauvrir davantage les femmes de la région, à les exposer à toutes les formes de violences, et a aggravé la vulnérabilité climatique.

La spoliation foncière,<sup>3</sup> le dérèglement climatique et la violence contre les femmes en Haïti sont des phénomènes liés. Le dérèglement climatique et la pénurie des ressources qui accompagne le changement du climat sont susceptibles d'alimenter une augmentation de spoliation foncière. La spoliation foncière peut également aggraver les impacts climatiques, en partie parce que la spoliation des terres conduit souvent à des monocultures agro-industrielles, destructrices de

---

<sup>1</sup> *Structure*, Solidarité des Femmes Haïtiennes (SOFA), <https://sofahaiti.org/site/administration-et-structure/> (dernière visite le 27 mars 2022). *Les femmes s'identifient comme des « femmes paysannes »* qui travaillent dans l'agriculture, et comme un moyen de symboliser leur lutte contre l'oppression.

<sup>2</sup> Les déclarations de la Global Justice Clinic ne prétendent pas représenter les opinions de NYU, le cas échéant.

<sup>3</sup> Giulia Parola, *The Dangerous Rise of Land Grabbing Through Climate Change Mitigation Policies: the Examples of Biofuel and REDD+*, 12 *Revista de Estudos Constitucionais, Hermenêutica e Teoria do Direito* 568, 568 (2021),

<https://www.scilit.net/article/088f5ad9fd0dbb7f2696f254955ddbcb>; Kate Dooley et al., *Missing Pathways to 1.5°C: The Role of the Land Sector in Ambitious Climate Action 1–2* (Climate Land Ambition And Rights Alliance (CLARA) 2018), [https://static1.squarespace.com/static/610ffde0dd5c39015edc6873/t/6149416b255ef35c1a852f04/1632190830409/MissingPathwaysCLARAreport\\_2018r2.pdf](https://static1.squarespace.com/static/610ffde0dd5c39015edc6873/t/6149416b255ef35c1a852f04/1632190830409/MissingPathwaysCLARAreport_2018r2.pdf);

Fredrick Mugira & Annika McGinnis, *Land Grabbing Worsens Climate Change*, Pulitzer Ctr. (10 Jan., 2019),

l'environnement, remplaçant les pratiques agricoles locales.<sup>4</sup> Les femmes sont plus vulnérables<sup>5</sup> et touchées de manière disproportionnée par la spoliation des terres.<sup>6</sup> Tel que souligné avant, la spoliation des terres contre les femmes s'accompagne souvent de violences, et celles-ci doivent être considérées comme des violences sexistes.<sup>7</sup>

## Les Droits des Femmes Haïtiennes dans le Contexte de la Crise Climatique

### Dérèglement climatique en Haïti<sup>8</sup>

Haïti est régulièrement identifiée comme l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique.<sup>9</sup> La crise climatique intensifie déjà les ouragans et autres phénomènes météorologiques extrêmes<sup>10</sup> qui ravagent des vies et ruinent des moyens de subsistance. Les

---

<sup>4</sup> Par exemple, une plus grande prise de conscience du changement climatique et de l'importance des techniques d'atténuation telles que l'utilisation d'énergies vertes a conduit à une augmentation des investissements internationaux dans les terres des pays du Sud. La production de biocarburants nécessite une importante quantité d'eau et est l'un des principaux moteurs des transactions foncières dans certains pays d'Afrique. Kihwan Seo et Natalia Rodriguez, *Land Grab, Food Security and Climate Change: A Vicious Circle in the Global South*, in Human and Social Dimensions of Climate 165, 170–71 (Netra Chhetri ed., 2012). Voir aussi Maria Cristina Rulli, Antonio Savioli, & Paolo D'Odorico, *Global land and Water Grabbing*, 110 PNAS 892, 892 (2013), <https://www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.1213163110>.

<sup>5</sup> Michael Levien, *Gender and Land Dispossession: A Comparative Analysis 3* (ONU-Femme 2017), <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2017/Gender-and-land-dispossession-a-comparative-analysis-en.pdf>. Voir aussi Steve Lundeberg, *Touted as 'Development', Land Grabs Hurt Local Communities, and Women Most of All*, Oregon State Univ. (10 juin, 2019), <https://today.oregonstate.edu/news/touted-%E2%80%99development%E2%80%99-land-grabs-hurt-local-communities-and-women-most-all>; Beverly Bell, *Les fermières et la spoliation des terres en Haïti : une entrevue avec Iderle Brénus*, *Truthout* (17 Fév., 2016), <https://truthout.org/articles/women-farmers-and-land-grabs-in-haiti-an-interview-with-iderle-brenus/>.

<sup>6</sup> Voir Kaori Izumi, *Gender-based Violence and Property Grabbing in Africa: A Denial of Women's Liberty and Security*, 15 *Gender & Dev.* 11, 11–12 (2007), [https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/13552070601178823?casa\\_token=JluwamVxO-wAAAAA:-vqYi4UHZ91NfAE7oGDq2qcrt\\_MaTf5\\_a\\_5F-9JKP1r98ALeSHao7TrXBSnrwjSrCG1I889QuCOVmq](https://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/13552070601178823?casa_token=JluwamVxO-wAAAAA:-vqYi4UHZ91NfAE7oGDq2qcrt_MaTf5_a_5F-9JKP1r98ALeSHao7TrXBSnrwjSrCG1I889QuCOVmq); Taylor Lightman, *Dépossédés : Explorer les facteurs qui permettent la dépossession des terres après une catastrophe* 38 (Lund University 2020), <https://lup.lub.lu.se/luur/download?func=downloadFile&recordId=9020098&fileId=9020811> ("[D]es données suggèrent qu'en... Haïti, les femmes ont été confrontées à un fardeau disproportionné de la spoliation des terres. Les données quantitatives suggèrent que les pays qui ont connu la spoliation des terres après la catastrophe, en moyenne, avaient des niveaux plus élevés d'inégalité entre les sexes."); voir aussi Abby Waldorf, *When Land Gets Grabbed, Do Women Get Sidelined?*, *Thrive* (2013), <https://wle.cgiar.org/thrive/2013/06/03/when-land-gets-grabbed-do-women-get-sidelined>.

<sup>7</sup> Voir CEDAW, Observation générale n° 34 : Sec. IV(G), 4 mars 2016, C/GC/34, [https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1\\_Global/INT\\_CEDAW\\_GEC\\_7933\\_E.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/INT_CEDAW_GEC_7933_E.pdf) aux pages 16 à 20.

<sup>8</sup> SOFA et plusieurs autres organisations haïtiennes utilisent souvent le terme « dérèglement climatique » plutôt que « changement climatique » pour saisir les impacts profondément négatifs et déstabilisants de la crise climatique.

<sup>9</sup> Global Climate Risk Index, GERMAN WATCH, <https://www.germanwatch.org/sites/germanwatch.org/files/2021-01/crisi-2021-table-10-countries-most-affected-from-2000-to-2019.jpg> (dernière visite le 7 mars 2022). Voir aussi *Rapidly Assessing the Impact of Hurricane Matthew in Haiti*, LA BANQUE MONDIALE (20 oct. 2017), <https://www.worldbank.org/en/results/2017/10/20/rapidly-assessing-the-impact-of-hurricane-matthew-in-haiti>.

<sup>10</sup> Christina M. Patricola et Michael F. Wehner, *Influences anthropiques sur les événements majeurs de cyclones tropicaux*, 563 *NATURE* 339–345 (2018) ; BHAWAN SINGH & MARC COHEN, OXFAM, *RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE CAS D'HAÏTI, RAPPORT DE RECHERCHE OXFAM 10* (Oxfam mars 2014), <http://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/rr-climate-change-resilience-haiti-260314-en.pdf>; PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (PNUD), BUREAU POUR LA PRÉVENTION DES CRISES ET LE REDRESSEMENT (BCPR), *GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES*

sécheresses sont plus longues et plus sévères, et les pluies sont plus courtes et plus fortes, entraînant des glissements de terrain, des éboulements et des inondations.<sup>11</sup>

Le dérèglement climatique<sup>12</sup> en Haïti<sup>13</sup> a un impact disproportionné sur les communautés agricoles rurales marginalisées. Les agriculteurs ne peuvent plus prédire quand il va pleuvoir ni quand semer.<sup>14</sup> Les récoltes sont mauvaises, alimentant l'appauvrissement et les exodes, ce qui ébranle davantage la souveraineté alimentaire, car les agriculteurs sont contraints d'abandonner leur terre et de se déplacer vers les centres urbains ou de quitter le pays.<sup>15</sup> Les bouleversements climatiques causent des dommages particuliers aux femmes haïtiennes, notamment en les rendant plus vulnérables à la violence sexiste.

### Les impacts sexospécifiques du dérèglement climatique

---

POUR L'EAU ET L'AGRICULTURE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : FOCUS SUR LE BASSIN DE YAQUE DEL SUR 8 (2014), [https://www.iisd.org/system/files/publications/crm\\_dom\\_republic.pdf](https://www.iisd.org/system/files/publications/crm_dom_republic.pdf).

<sup>11</sup> ABEL CENTELLA ARTOLA ET AL., LA SEQUÍA METEOROLÓGICA Y AGRÍCOLA EN LA REPÚBLICA DE CUBA Y LA REPÚBLICA DOMINICANA 13–17 (PNUD 2007), [http://www.cu.undp.org/content/dam/cuba/docs/libro\\_sequia.pdf](http://www.cu.undp.org/content/dam/cuba/docs/libro_sequia.pdf); Maurizio Tiepolo & Maurizio Bacci, Suivi de la vulnérabilité au changement climatique au niveau municipal dans les zones rurales d'Haïti à l'aide de données ouvertes, RENOUVELER LA PLANIFICATION LOCALE POUR FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES TROPIQUES 103–131, 6.3 (Maurizio Tiepolo, Alessandro Pezzoli et Vieri Tarchiani eds., 2017) ; MICHAEL A. TAYLOR ET AL., HAÏTI : CHANGEMENTS CLIMATIQUES HISTORIQUES ET FUTURS 54 (Banque interaméricaine de développement 2015), <https://publications.iadb.org/publications/english/document/Haiti-Historical-and-Future-Climate-Changes.pdf>.

<sup>12</sup>Certains partenaires de Clinic en Haïti ont utilisé le terme « dérèglement climatique » (dezod klimatik) au lieu de « changement climatique ». Le « changement climatique », à leur avis, ne rend pas suffisamment compte des effets désastreux d'un environnement changeant. Le « dérèglement climatique » est parfois également préféré car il est censé transmettre la réalité du changement climatique ayant été causé par des acteurs humains et montrer qu'il est important que les responsables des dommages historiques et actuels rendent compte de leur comportement.

<sup>13</sup>La vulnérabilité climatique d'Haïti aujourd'hui a été façonnée par des systèmes d'injustice historiques et contemporains : colonialisme, racisme, extractivisme et échec de l'État. La déforestation, par exemple, a considérablement réduit la résilience climatique en Haïti, car les arbres sont importants pour atténuer les dommages causés par les inondations, les glissements de terrain et les coulées de boue. La déforestation à grande échelle a commencé sous la colonisation française, pour créer les plantations qui ont fait d'Haïti la colonie la plus rentable de France. Après que les esclaves aient mené une révolution réussie pour revendiquer l'indépendance d'Haïti en 1804, la France a refusé de reconnaître la souveraineté haïtienne à moins que le gouvernement d'Haïti n'accepte de payer une dette pour les « pertes matérielles », y compris la perte d'esclaves. Pour payer la dette, qui équivaut à 20 milliards de dollars en dollars d'aujourd'hui, Haïti a abattu et exporté certains de ses arbres les plus précieux. La déforestation a persisté sous l'occupation américaine d'Haïti en 1915-1934. Il persiste aujourd'hui alors que de nombreux Haïtiens ruraux, effectivement abandonnés par l'État, défrichent des terres pour l'agriculture afin de subvenir à leurs besoins de base. Voir Inger Andersen, From Heatwaves to Rising Seas: How Trees Defend Us, U.N. ENVTL. PROGRAMME (11 sept. 2019), <https://www.unep.org/news-and-stories/opinion/heatwaves-rising-seas-how-trees-defend-us>; GLOBAL JUSTICE CLINIC & HAÏTI JUSTICE INITIATIVE, BYEN KONTE, MAL KALKILE ? DROITS HUMAINS ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION D'OR EN HAÏTI 24, 33, [https://chrgj.org/wp-content/uploads/2016/09/byen\\_konte\\_mal\\_kalkile\\_human\\_rights\\_and\\_environmental\\_risks\\_of\\_gold\\_mining\\_in\\_haiti.pdf](https://chrgj.org/wp-content/uploads/2016/09/byen_konte_mal_kalkile_human_rights_and_environmental_risks_of_gold_mining_in_haiti.pdf); PNUD, THE HAÏTI SUSTAINABLE ENERGY PROGRAMME: AUGMENTATION DE L'ACCÈS À L'ÉNERGIE EN HAÏTI ET SOUTIEN DE NOUVELLES SOLUTIONS À LA PAUVRETE ÉNERGÉTIQUE 5 (2015), <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/17742>, John Dale Zach Lea, Le charbon de bois n'est pas la cause de la déforestation d'Haïti, HAÏTI LIBERTÉ (25 janvier 2017), <https://haitiliberte.com/charcoal-is-not-the-cause-of-haitis-deforestation/#:~:text=Charcoal%20supplies%2075%25%20of%20energy,mountain%20inappropriate%20for%20such%20crops.>

<sup>14</sup> SINGH & COHEN, supra note 10, à 10; GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES POUR L'EAU ET L'AGRICULTURE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, supra note 10, à 8.

<sup>15</sup> Discussions avec SOFA, PAPDA (Plateforme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif) et MPP (Mouvman Peyizan Papay)

En Haïti, les femmes et les filles sont confrontées à des fardeaux inégaux dus aux dérèglements climatiques.<sup>16</sup> Comme l'a souligné le Comité CEDAW, le changement climatique exacerbe les inégalités existantes entre les genres.<sup>17</sup> Les inégalités économiques sexospécifiques signifient des niveaux plus élevés de pauvreté et d'insécurité foncière chez les femmes, ainsi qu'une vulnérabilité accrue aux effets environnementaux du changement climatique et une augmentation de la violence basée sur le genre.<sup>18</sup>

L'inégalité entre les sexes en Haïti signifie que les femmes et les filles sont plus vulnérables aux violations de leurs droits socio-économiques, et plus accablées par les violations des droits environnementaux. Elles sont moins susceptibles d'avoir accès à des opportunités de travail formelles et à l'éducation.<sup>19</sup> Elles sont confrontées à des obstacles à la participation égale aux importants processus décisionnels politiques et sociaux. Les femmes rurales sont confrontées à l'insécurité financière, les ménages ruraux dirigés par des femmes étant nettement plus pauvres que les ménages dirigés par des hommes.<sup>20</sup> Les femmes ont également la responsabilité principale des activités sexospécifiques telles que l'approvisionnement en eau et l'alimentation de la

---

<sup>16</sup> Voir CEDAW, Observation générale n° 37, 7 février 2018, C/GC/37, [https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1\\_Global/CEDAW\\_C\\_GC\\_37\\_8642\\_E.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/CEDAW_C_GC_37_8642_E.pdf) à 3; Déclaration du Comité CEDAW sur le genre et le changement climatique, CEDAW (2009), <https://www.wedo.org/wp-content/uploads/statementofthecedawcommitteeongenderandclimatechange.pdf>; Balgis Osman-Elasha, Les femmes... à l'ombre du changement climatique, CHRONIQUE ONU, <https://www.un.org/en/chronicle/article/womenin-shadow-climate-change> (dernière visite le 27 mars 2022).

<sup>17</sup> CEDAW, Observation générale n° 37, 7 février 2018, C/GC/37, [https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1\\_Global/CEDAW\\_C\\_GC\\_37\\_8642\\_E.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/CEDAW_C_GC_37_8642_E.pdf) au 3; Déclaration du Comité CEDAW sur le genre et le changement climatique, CEDAW (2009), <https://www.wedo.org/wp-content/uploads/statementofthecedawcommitteeongenderandclimatechange.pdf>. Voir généralement OXFAM INTERNATIONAL, POSITION PAPER ON GENDER JUSTICE AND THE EXTRACTIVE INDUSTRIES (Oxfam mars 2017), [https://s3.amazonaws.com/oxfam-us/www/static/media/files/EI\\_and\\_GJ\\_position\\_paper\\_v.15\\_FINAL\\_03202017\\_green\\_Kenny.pdf](https://s3.amazonaws.com/oxfam-us/www/static/media/files/EI_and_GJ_position_paper_v.15_FINAL_03202017_green_Kenny.pdf); Osman-Elasha, *supra* note 16; Joe McCarthy, Comprendre pourquoi le changement climatique affecte plus les femmes que les hommes, GLOBAL CITIZEN (5 mars 2020), <https://www.globalcitizen.org/en/content/how-climate-change-affects-women/>; voir également Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Résumé de la table ronde sur les droits des femmes et le changement climatique : action climatique, bonnes pratiques et leçons apprises, ¶1–10, U.N. Doc. A/HRC/42/26 (24 juillet 2019), <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G19/225/17/PDF/G1922517.pdf?OpenElement>.

<sup>18</sup> Voir CEDAW, Observation générale n° 37, 7 février 2018, C/GC/37, [https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1\\_Global/CEDAW\\_C\\_GC\\_37\\_8642\\_E.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/CEDAW_C_GC_37_8642_E.pdf) à 3-4; Anik Gevers, Tina Musuya et Paul Bukuluki, Pourquoi le changement climatique alimente la violence contre les femmes, PNUD (28 janvier 2020), <https://www.undp.org/blog/why-climate-change-fuels-violence-against-women>; VALEUR POUR LES FEMMES, ÉTUDE DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA CARAÏBE. PILOT PROGRAM FOR CLIMATE RESILIENCE COUNTRIES 10, 35 (Banque interaméricaine de développement déc. 2020), [https://www.climateinvestmentfunds.org/sites/cif\\_enc/files/knowledge-documents/study-of-the-impacts-of-climate-change-on-the-women-and-men-in-the-caribbean-pilot-programme-for-climate-resilience-countries.pdf](https://www.climateinvestmentfunds.org/sites/cif_enc/files/knowledge-documents/study-of-the-impacts-of-climate-change-on-the-women-and-men-in-the-caribbean-pilot-programme-for-climate-resilience-countries.pdf); UN WOMENWATCH, FICHE D'INFORMATION : LES FEMMES, L'ÉGALITÉ DES SEXES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 1–2 (2009), [https://www.un.org/womenwatch/feature/climate\\_change/downloads/Women\\_and\\_Climate\\_Change\\_Factsheet.pdf](https://www.un.org/womenwatch/feature/climate_change/downloads/Women_and_Climate_Change_Factsheet.pdf).

<sup>19</sup> CONSEILLER EN RESPONSABILITÉ, FEMMES ET FILLES IGNORÉES PARC INDUSTRIEL DE CARACOL 3, [https://www.accountabilitycounsel.org/wp-content/uploads/2017/10/Haiti\\_Brochure\\_Gender.pdf](https://www.accountabilitycounsel.org/wp-content/uploads/2017/10/Haiti_Brochure_Gender.pdf), (dernière visite le 27 mars 2022).

<sup>20</sup> DORTE VERNER, POLICY RESEARCH WORKING PAPER 4571, MAKING PAUVRES HAITIENS COUNT: POVERTY IN RURAL AND URBAN HAITI BASÉ SUR LA PREMIÈRE ENQUÊTE SUR LES MÉNAGES POUR HAÏTI 34 (Banque mondiale 2008), <https://documents1.worldbank.org/curated/en/462671468252639718/pdf/wps4571.pdf>.

famille<sup>21</sup>. Cela laisse les femmes particulièrement vulnérables aux impacts des phénomènes météorologiques extrêmes et moins capables de s'adapter et de résister aux chocs économiques causés par le dérèglement climatique.<sup>22</sup> Les femmes sont également particulièrement vulnérables dans les situations d'exode induites par le climat.<sup>23</sup>

### Genre et spoliation foncière

La spoliation foncière a longtemps sapé les droits des communautés rurales en Haïti. Depuis l'indépendance d'Haïti, les terres sont accaparées par de puissantes familles<sup>24</sup> tandis qu'aucun système d'enregistrement fiable de la propriété foncière n'a été mis en place.<sup>25</sup> Moins de 5% du territoire d'Haïti est couvert par le registre national de la propriété, et jusqu'à deux tiers des parcelles rurales n'ont pas de titre de propriété officiel<sup>26</sup>. Cette situation augmente la vulnérabilité des citoyens à l'appropriation des terres par le gouvernement et par de puissants acteurs privés. Ces dernières années, la spoliation des terres a augmenté dans les communautés rurales haïtiennes. Il est observé une augmentation après le tremblement de terre dévastateur de 2010 et à nouveau sous l'administration de l'ancien président Jovenel Moïse<sup>27</sup>. Les communautés rurales et leurs alliés notent que la spoliation des terres est souvent facilitée par des politiciens

---

<sup>21</sup> Voir ANNE-CHRISTINE D'ADESKY ET AL. THE HAITI GENDER SHADOW REPORT: ASSURER LA PARTICIPATION ET LE LEADERSHIP DES FEMMES HAÏTIENNES À TOUTES LES ÉTAPES DU SECOURS NATIONAL ET DE LA RECONSTRUCTION 35 (Elise Young et al. eds., Haiti Equality Collective 2010), <https://www.genderaction.org/publications/2010/gsr.pdf>. Voir aussi PEDRO BRAUM, FLAVIA DALMASO ET FEDERICO NEIBURG, RELATIONS ENTRE HOMMES ET FEMMES DANS LES QUARTIERS À FAIBLES REVENUS DE PORT-AU-PRINCE 8-9 (Viva Rio 30 juin 2014), <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Gender%20Rapport%20OK.pdf>

<sup>22</sup> Voir *Climate Adaptation and Saltwater Intrusion*, U.S. EPA, <https://www.epa.gov/arc-x/climate-adaptation-and-saltwater-intrusion> (dernière mise à jour le 26 mai 2021) ; voir aussi Curtis Petzoldt, *et. al.*, *Climate Change Effects on Insects and Pathogens* 10, NY STATE IPM PROGRAM, <https://www.panna.org/sites/default/files/CC%20insects&pests.pdf> (dernière visite le 7 mars 2022) (déclarant que « l'augmentation de la température pourrait augmenter les populations d'insectes nuisibles ») ; Lennart Olsson, *et. al.*, *Land Degradation*. In : CLIMATE CHANGE AND LAND: AN IPCC SPECIAL REPORT ON CLIMATE CHANGE, DESERTIFICATION, LAND DEGRADATION, SUSTAINABLE LAND MANAGEMENT, FOOD SECURITY, AND GREENHOUSE GAS FLUXES IN TERRESTRIAL ECOSYSTEMS 347–48 (2019), [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2019/11/07\\_Chapter-4.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/4/2019/11/07_Chapter-4.pdf).

<sup>23</sup> *Crises in Haiti leave women and girls even more vulnerable*, FONDS DES NATIONS UNIES POUR LA POPULATION (29 juillet 2021), <https://www.unfpa.org/news/crises-haiti-leave-women-and-girls-ever-more-vulnerable> (déclarant que « plus de 4 millions d'Haïtiens — dont 60 pour cent de femmes et de filles — auront besoin d'une aide d'urgence cette année. L'année dernière, les cas de violences de genre ont augmenté de 377 pour cent avec 6 500 personnes exposées à la violence sexuelle. Près de 5 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays sont exposées au risque d'infections sexuellement transmissibles (IST), y compris le VIH/sida. Au cours des trois prochains mois, 15 % des 1 000 accouchements prévus auront probablement des complications, ce qui augmentera le risque de décès de la mère. »)

<sup>24</sup> JEAN CASIMIR, THE HAITIANS: A DECOLONIAL HISTORY 220–244 (Laurent Dubois trans., 2020).

<sup>25</sup> PETER GIAMPAOLI & MARK FREUDENBERGER, USAID ISSUE BRIEF: LAND TENURE AND PROPERTY RIGHTS IN HAITI (USAID, JANVIER. 2010) <https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2016/09/Land-Tenure-and-Property-Rights-in-Haiti-1.pdf>.

<sup>26</sup> IADB, IDB *Grants \$27 Million for Haiti Rural Land Tenure Program* (25 avril 2012), <https://www.iadb.org/en/news/news-releases/2012-04-25/support-for-land-tenure-regularization-in-haiti%2C9960.html>

<sup>27</sup> Voir Widlore Mérancourt, *Vaste Opération de Vol de Terrain dans le Nord-Est*, AYIBOPOST (25 déc. 2021), <https://ayibopost.com/vaste-operation-de-vol-de-terrain-dans-le-nord-est/> GIAMPAOLI & FREUDENBERGER, *supra* note 25. [www.land-links.org/wp-content/uploads/2016/09/Land-Tenure-and-Property-Rights-in-Haiti-1.pdf](https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2016/09/Land-Tenure-and-Property-Rights-in-Haiti-1.pdf).

corrompus et que les terres sont souvent accordées au profit d'entreprises étrangères.<sup>28</sup> À l'échelle mondiale, les agricultrices sont touchées de manière disproportionnée par la spoliation des terres en raison de l'inégalité d'accès et de contrôle foncier.<sup>29</sup> En Haïti, la situation n'est pas différente pour les femmes rurales qui, en raison d'obstacles de toutes sortes, sont moins susceptibles de détenir un titre officiel.<sup>30</sup>

## **Savane Diane : violentes spoliations foncières contre les femmes rurales<sup>31</sup>**

### Construire la résilience climatique à Savane Diane

Savane Diane est une importante zone agricole fertile et de biodiversité qui s'étend sur trois des dix départements géographiques d'Haïti.<sup>32</sup> En 2018, le ministère de l'Agriculture a déclaré la région zone prioritaire pour promouvoir l'autosuffisance alimentaire d'Haïti.<sup>33</sup> Les terres de la région étaient considérées comme appartenant à l'État et de nombreuses familles rurales y exploitaient de petites fermes.

En 2016, SOFA a créé la ferme-école féministe d'agriculture biologique, « Délicia Jean », dans la région de Thoman, proche de Savane Diane, pour soutenir l'autonomie financière des femmes locales et les former aux pratiques agricoles durables.<sup>34</sup> En septembre 2017, après deux ans de plaidoyer, le Ministère de l'Agriculture a accordé à la SOFA, par memorandum écrit, une jouissance totale de 13,75 hectares de terres à Savane Diane.<sup>35</sup> Le terrain supplémentaire soutenait les activités de l'école.<sup>36</sup> L'agence foncière haïtienne INARA<sup>37</sup> a confirmé les droits de SOFA sur le terrain.<sup>38</sup> SOFA a transformé la propriété, expérimentant avec l'espace pour planter des cultures<sup>39</sup> et former 300 agriculteurs, dont la grande majorité était des femmes. Les femmes ont également appris sur leurs droits fonciers, la souveraineté alimentaire et les nouvelles

---

<sup>28</sup> Mérencourt, *supra* note 27.

<sup>29</sup> Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme et ONU Femmes, *Realizing Women's Rights to Land and Other Productive Resources 13* (HCDH et ONU Femmes 2020), <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/Realizing-womens-rights-to-land-and-other-productive-resources-2nd-edition-en.pdf>.

<sup>30</sup> Voir *supra* note 20, p. 361-62.

<sup>31</sup> Les informations disponibles sur ce qui s'est passé à Savane Diane ne dépeignent pas une image complète de la situation. Cependant, cette étude de cas tente d'être fidèle aux événements qui s'y sont déroulés tels qu'ils ont été vécus par les membres de la SOFA.

<sup>32</sup> Voir Capire, *Les Femmes Résistent à l'Accaparement des Terres et à la Zone Franche dans la Région d'Haïti* (Andréia Manfrin Alves, trad.), CAPIRE (26 mars 2021), <https://capiremov.org/fr/experiences/les-femmes-resistent-a-l-accaparement-des-terres-et-a-la-zone-franche-dans-la-region-d-haiti/> ; Sabine Lamour, *SOFA Protest Note Against the Free Trade Zone Project in Savane Diane*, HAITI WATCH (22 février 2021), <https://www.haitiwatch.org/home/sofasavannediane-en> (notons que diverses cultures y sont réalisées comme celles « du pois congo, du gombo, du riz, de l'arachide, de la canne à sucre, du millet, du moringa, et de plusieurs variétés de fruits, en plus de plantes médicinales : moringa, armoise, entre autres ») ; ECOLE MOYENNE DE DEVELOPPEMENT DE HINCHE (EDMH), INVENTAIRE ET DESCRIPTION DES ZONES AGRO-ECOLOGIQUES DE SAVANE DIANE (EDMH juin 2003), [https://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/inventaire\\_et\\_description\\_des\\_zones\\_agroecologiques\\_de\\_savane\\_diane.pdf](https://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/inventaire_et_description_des_zones_agroecologiques_de_savane_diane.pdf) (notant la biodiversité de la zone).

<sup>33</sup> Capire, *supra* note 32.

<sup>34</sup> Note de presse SOFA, 23 juin 2020 (archivée par les auteurs).

<sup>35</sup> Thoman et Savane Diane sont toutes deux situées dans la municipalité de Saint-Michel de l'Attalaye en Haïti.

<sup>36</sup> Lamour, *supra* note 32.

<sup>37</sup> INARA signifie Institut National de la Réforme Agricole.

<sup>38</sup> Note de presse SOFA, *supra* note 34 ; Lettre du SOFA au ministre haïtien de l'Agriculture (archives de l'auteur).

<sup>39</sup> Incluant le moringa, une importante culture agro-écologique.

pratiques agricoles pour soutenir la résilience climatique.<sup>40</sup> SOFA a fait don de récoltes et distribué des semences à ses membres et d'autres membres d'organisations proches dans le but de multiplier les jardins dans les communautés.

### Spoliation violente des terres

En 2020, SOFA et ses membres ont été expulsés de force de leurs terres d'expérimentation à Savane Diane. En mai 2020, SOFA a été informée par un ancien ministre de l'Agriculture et une autorité locale de la cession du droit de jouissance de la propriété. En juin, de la même année, les membres de la SOFA ont été accueillis par le même autorité locale et un groupe d'environ 20 hommes, armés pour la plupart, qui ont détruit les clôtures du terrain et battu des membres de la SOFA, les forçant à abandonner la zone.<sup>41</sup> Au moins une personne s'est rendue à l'hôpital pour des blessures aux jambes. La SOFA a déposé une plainte pénale auprès du tribunal de paix de la commune de Saint-Michel et ensuite du tribunal civil des Gonaïves, mais à la connaissance de l'organisation, la justice n'a pas donné suite à la plainte.<sup>42</sup>

*« Ils nous ont maltraités, ils nous ont battus. Certains d'entre nous ont été grièvement blessés et ont dû être hospitalisés. »<sup>43</sup>*

La SOFA a appris qu'une entreprise agro-industrielle revendiquait le titre de propriété du terrain : Stevia Agro Industries SA (« Stevia Industries »), qui produit l'édulcorant, la stévia, pour l'exportation à des entreprises telles que Coca-Cola.<sup>44</sup> Stevia Industries est dirigée par l'un des hommes d'affaires les plus puissants d'Haïti, André Apaid.<sup>45</sup> À la fin de l'année 2020, le ministre de l'Agriculture de l'époque, à travers un mémorandum adressé à la SOFA, a suspendu le protocole confirmant les droits de l'organisation sur la propriété, invoquant le litige avec Stevia Industries. Il

---

<sup>40</sup> Lamour, *supra* note 32.

<sup>41</sup> Idem ; Capire, *supra* note 32 ; Yves Engler, *Racial Capitalism and the Betrayal of Haiti*, Canadian Dimension (26 février 2021), <https://canadiandimension.com/articles/view/racial-capitalism-and-the-betrayal-of-haiti>; SOFA et al., Note de Presse : *Savane Diane Appartient aux Productrices et Producteurs Paysans : Elle n'est ni à Vendre, ni à Concéder à des tiers*, HAITI WATCH (4 mars 2021), <https://www.haitiwatch.org/home/jointsavancediane> [ci-après *Savane Diane Appartient aux Productrices et Producteurs Paysans*].

<sup>42</sup> Entretien téléphonique avec Sharma Aurélien, directrice exécutive, SOFA (25 mars 2022).

<sup>43</sup> Témoignage vidéo d'Esther Jolissant, secrétaire municipale SOFA (fichier à la Global Justice Clinic).

<sup>44</sup> Stevia Agro Industries S.A. a déclaré explicitement qu'elle espère établir un contrat avec Coca-Cola. Voir *La Société Stévia Agro-Industrie mise gros sur la Zone Franche de Savane-Diane*, LE NOUVELLISTE (5 mai 2021), <https://lenouvelliste.com/article/228805/la-societe-stevia-agro-industrie-mise-gros-sur-la-zone-franche-de-savane-diane>; Savane Diane: « La Zone Franche est Créée sur la Propriété Privée de ma Famille et non sur une Propriété Appartenant à l'État Haïtien », Explique Louis Déjoie III, LE NOUVELLISTE (25 février 2021), <https://lenouvelliste.com/article/226755/savane-diane-la-zone-franche-est-creee-sur-la-propriete-privée-de-ma-famille-et-non-sur-une-propriete-appartenant-a-letat-haitien-explique-louis-dejoie-iii>. Stevia Industries SA a également noté qu'elle cherchait à cultiver d'autres produits, en plus de l'objectif premier qu'est la stévia.

<sup>45</sup> L'homme d'affaires André Apaid, Jr. contrôle Stevia Industries, avec la famille Déjoie et l'ancien ministre de l'Agriculture Dorcin (qui a d'abord notifié à SOFA qu'ils n'avaient plus de droits fonciers). Apaid et Louis A. Déjoie III soutiennent qu'en 1946, le grand-père de Déjoie, le sénateur Louis Déjoie, a acheté le terrain, mais qu'il a ensuite été réapproprié par l'État. Zone Franche de Savane-Diane : « L'État n'a pas Donné de Terres ni D'Argent pour le Projet », Soutiennent les Responsables, LE NOUVELLISTE (5 mai 2021), <https://lenouvelliste.com/article/228806/zone-franche-de-savane-diane-letat-na-pas-donne-de-terres-ni-dargent-pour-le-projet-soutiennent-les-responsables>; LE NOUVELLISTE (25 fév. 2021), *supra* note 44. Stevia Industries a cherché à rencontrer SOFA, tout en revendiquant sa propriété du terrain — ce que SOFA a refusé, le jugeant improductif.

l'a fait en dehors de toute décision judiciaire concernant la propriété légitime du terrain et n'a pas exigé Stevia Industries de son côté de cesser ses activités.<sup>46</sup>

Le 8 février 2021, l'ancien président Jovenel Moïse a déclaré Savane Diane une zone franche agro-industrielle (ZFASD) au profit de Stevia Industries.<sup>47</sup> Par arrêté présidentiel, il a octroyé 8 600 hectares de Savane Diane - y compris l'espace de la SOFA destiné à l'expérimentation - pour produire de la stévia et d'autres cultures.<sup>48</sup> Selon les résidents locaux, la zone de libre-échange comprend trois grands réservoirs d'eau identifiés par l'autorité nationale de l'eau DINEPA comme eau potable pour les résidents locaux durant la période de sécheresse.<sup>49</sup>

*En ce qui concerne le dérèglement climatique, une chose qu'il est important de souligner est qu'il y avait trois lac collinaires à Savane Diane que la DINEPA a identifiés comme réserves en cas d'épuisement des eaux souterraines... nous avons perdu ces réserves d'eau car elles sont devenues celles d'Apaid. Pendant ce temps, nous sommes dans une pénurie d'eau... ils ont exproprié les terres agricoles qui avaient le plus de ressources en eau.<sup>50</sup>*

### Impacts sur les droits des femmes et la vulnérabilité climatique

La spoliation des terres de Savane Diane constituait une violence contre les femmes, en partie parce que la prise des terres de la SOFA visait les agricultrices en tant que groupe. Cela rend également les membres de la SOFA et les femmes rurales de la région vulnérables à d'autres formes de violence et de violation des droits, et accroît leur vulnérabilité au changement climatique. De plus, la conversion par l'État de Savane Diane en zone franche agro-industrielle porte atteinte à la résilience climatique et à la durabilité environnementale.<sup>51</sup>

Les femmes sont des agentes essentielles pour faire face au dérèglement climatique. L'importance des droits fonciers des femmes dans le contexte de dérèglement climatique est bien reconnue.<sup>52</sup>

---

<sup>46</sup> Zone franche de Savane-Diane, LE NOUVELLISTE (5 mai 2021), *supra* note 45 ; Note de service de Pierre Flaurus Patrix Severe, ministre de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural chez SOFA (6 août 2020) (en possession de SOFA).

<sup>47</sup> Lamour, *supra* note 32. Une partie de ce qui a rendu le décret controversé est que de nombreuses personnes soutiennent que le mandat de cinq ans de Moïse aurait dû se terminer le 7 février 2021, un jour avant la déclaration du ZFASD. Il a insisté sur le fait qu'il avait un an de plus pour servir car il n'a pris ses fonctions que le 7 février 2017, après un retard d'un an lourd d'allégations de fraude électorale. Rose Delaney, *Dispute over Haiti Presidential Term Triggs Unrest*, BBC (15 février 2021), <https://www.bbc.com/news/world-latin-america-56069575>; Nouveau rapport : *Troubling Weaknesses in Electoral System Overshadow Return of Constitutional Rule in Haiti*, HAITI ELECTIONS (6 février 2017), <http://haitielection2015.blogspot.com/>.

<sup>48</sup> *La Société Stévia Agro-Industrie mise gros sur la Zone Franche de Savane-Diane*, LE NOUVELLISTE (5 mai 2021), *supra* note 44

<sup>49</sup> Entretiens menés par SOFA avec des femmes concernées, mars 2022.

<sup>50</sup> Témoignage vidéo d'Esther Jolissant, secrétaire municipale SOFA (fichier à la Global Justice Clinic) ; entretiens menés par SOFA avec des femmes concernées, mars 2022.

<sup>51</sup> Voir Engler, *supra* note 41 ; Coopération Europe-Haïti (CoEH), *CoEH Press Release on the Occasion of the International day of Peasant Struggles – Free zone Project in Savane Diane*, COEH (17 avr. 2021), <https://www.coeh.eu/coeh-press-release-on-the-occasion-of-the-international-day-of-peasant-struggles-free-zone-project-in-savane-diane/>.

<sup>52</sup> Par exemple, l'article 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) décrit le principe de non-discrimination dans la jouissance des nombreux droits qui y sont consacrés, y compris le droit à la propriété. ONU FEMMES, *supra* note 31, page 19 ; G.A. Res. 217 (III) A, Déclaration universelle des droits de l'homme art. 2 et 17 (10 décembre 1948) ; Convention internationale relative aux droits économiques, sociaux et culturels art. 3, 16 décembre 1966, 993 U.N.T.S. 3. L'article 2 de la CEDAW appelle les États parties à « prendre toutes les mesures appropriées, y compris des dispositions législatives, pour modifier ou abolir les lois, réglementations, coutumes et pratiques existantes qui constituent une discrimination à l'égard des femmes ». Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 18 décembre 1979, 1249 U.N.T.S. 13. L'article 14.2 oblige les États à mettre fin à la discrimination contre la participation des femmes à l'aménagement des terres dans les zones rurales. *Id.* L'article 15.2 demande aux États de garantir aux femmes « l'égalité des droits de conclure des

Les organisations du monde entier ont souligné que les droits fonciers des femmes et l'accès aux ressources agricoles sont essentiels à la résilience climatique.<sup>53</sup> De nombreux accords multilatéraux sur l'environnement reconnaissent l'importance de la participation des femmes aux réponses climatiques, notamment à la protection de la biodiversité et à l'utilisation durable des terres.<sup>54</sup> Le Comité CEDAW a appelé à accorder la priorité à la protection de l'usage des propriétés foncières des femmes rurales et de leurs droits à l'alimentation, à la santé et au travail<sup>55</sup> dans le contexte des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement et de la perte de biodiversité. Il note que les femmes sont souvent les premières à observer les effets environnementaux des dérèglements climatiques et à s'adapter grâce à diverses pratiques agricoles et techniques de conservation.<sup>56</sup>

### Insécurité alimentaire

La dépossession des terres de Savane Diane a eu des conséquences aggravantes. Les femmes rurales qui étudiaient à l'école de la SOFA ont été privées d'activités génératrices de revenus et de formation aux méthodes agroécologiques qui soutiennent une agriculture résiliente au climat. De nombreuses autres familles d'agriculteurs ont vu leurs jardins détruits et, avec eux, leurs sources de nourriture et de revenus. D'autres, qui n'ont pas encore été spoliés, ont abandonné la terre, sachant qu'ils n'y sont pas en sécurité. Les résidents et la société civile haïtienne soulignent que le développement industriel de Savane Diane conduit à davantage d'appauvrissement et d'insécurité alimentaire.<sup>57</sup>

*Donner un terrain à un homme riche pour augmenter son capital n'est en rien bénéfique pour nous. Les articles qu'il produit ne seront pas destinés à la communauté, ils sont destinés à l'exportation... Avant, chacun pouvait en prendre une petite portion pour planter du riz, des pois-Congo et d'autres produits. Cette situation a de graves répercussions sur nous et nos familles.*<sup>58</sup>

---

contrats et d'administrer des biens ». *Id.* Voir aussi Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), *Understanding Human Rights and Climate Change: Submission of the Office of the High Commissioner for Human Rights to the 21st Conference of the Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change*, OHCHR (2015), <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/ClimateChange/COP21.pdf>.

<sup>53</sup> Martha Merrow, *To Solve the Climate Crisis, Women Must Own More of the World's Land*, CLIMATE X CHANGE (21 juillet 2020), <https://climate-xchange.org/2020/07/21/to-solve-the-climate-crisis-women-must-own-more-of-the-worlds-land/#:~:text=The%20Committee%20on%20the%20Elimination,more%20successful%2C%20and%20responsibilities%20and> (notant que « les agricultrices sont responsables de récoltes plus importantes et d'une sécurité alimentaire accrue avec des droits fonciers sûrs » et que « lorsque les gens peuvent gagner leur vie sur la terre, ils ne sont pas aussi facilement déplacés ou appauvris face aux impacts climatiques, et la terre est plus résiliente aux événements liés au changement climatique comme les sécheresses et les inondations »).

[https://www.ohchr.org/Documents/Issues/ClimateChange/materials/Final\\_HumanRightsEnvironmentGenderEqualityKM.pdf](https://www.ohchr.org/Documents/Issues/ClimateChange/materials/Final_HumanRightsEnvironmentGenderEqualityKM.pdf).

<sup>54</sup> BUREAU DU HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME (HCDH), PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (PNUE) et ONU FEMMES, DROITS DE L'HOMME, ENVIRONNEMENT ET ÉGALITÉ DES SEXES : MESSAGES CLÉS 3 (2021),

<sup>55</sup> Voir CEDAW, Observation générale n° 37, 7 février 2018, C/GC/37, [https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1\\_Global/CEDAW\\_C\\_GC\\_37\\_8642\\_E.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/CEDAW_C_GC_37_8642_E.pdf) au 12.

<sup>56</sup> *Id.* page 9. La spoliation des terres va à l'encontre des autres obligations d'Haïti en matière de droits humains, y compris le soutien à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales, qui charge les États de la responsabilité de veiller à ce que tous les acteurs sous leur pouvoir de régulation respectent les droits des paysans et de garantir l'égalité d'accès des paysans à la terre et aux ressources naturelles.

<sup>57</sup> *Id.*; Entretien avec des femmes concernées à Savane Diane, Haïti (mars 2022). Voir aussi Coordination Europe-Haïti, *supra* note 51 ; *Savane Diane Appartient aux Productrices et Producteurs Paysans*, *supra* note 41.

<sup>58</sup> Entretien avec des femmes concernées à Savane Diane, Haïti (mars 2022).

## Violence et exploitation sexuelle

En plus de la violence et des violations des droits inhérentes à l'expulsion de la SOFA et des membres de la communauté de leurs terres<sup>59</sup>, la spoliation foncière a rendu les femmes vulnérables à d'autres formes de violence. Les femmes qui ont travaillé pour Stevia Industries rapportent que les employés les harcèlent et les exploitent sexuellement et ne les paient pas de manière transparente.<sup>60</sup> Les habitants qui ont protesté pacifiquement contre la dépossession des terres ont été attaqués par des hommes qui, selon eux, ont été payés par Stevia Industries.<sup>61</sup>

*Les [employés de Stevia Industries] donnent toujours aux femmes une partie de leur argent, sans leur dire pourquoi ils retiennent le reste. De plus, pour que les femmes obtiennent du travail, elles doivent accepter de coucher avec deux ou trois hommes. Même si elles acceptent de le faire, elles n'ont aucune garantie qu'elles obtiendront du travail.*<sup>62</sup>

## Vulnérabilité climatique

La spoliation foncière risque de dégrader davantage l'environnement et d'accroître la vulnérabilité climatique.<sup>63</sup> Les opinions avisées ont avancé que le projet endommagerait l'environnement local, l'agriculture, la biodiversité et le bétail<sup>64</sup> et introduirait de l'engrais, des pesticides et des pratiques de gaspillage d'eau dans l'environnement local.<sup>65</sup> Les habitants soulignent l'impact négatif du projet sur l'accès à l'eau. Des preuves comparatives suggèrent que les pratiques agro-industrielles monoculturelles dégradent l'environnement, diminuent la biodiversité et nuisent à la santé et à la sécurité financière.<sup>66</sup> Les monocultures, par exemple, se sont avérées capter moins de la moitié de la quantité de carbone captée par des mélanges d'espèces multiples.<sup>67</sup>

## **Le besoin de réponses plus fortes**

SOFA a toujours appelé à des réparations ou à la restitution des terres pour les femmes et les familles déplacées de Savane Diane. SOFA et des mouvements sociaux haïtiens ont également appelé à redoubler d'efforts pour défendre l'accès des paysans aux terres agricoles et les

---

<sup>59</sup> L'expulsion forcée constitue une violation du droit à la sécurité de la personne, ainsi que des droits de l'homme qui protègent contre le déplacement forcé, y compris le droit à la liberté de mouvement.

<sup>60</sup> Entretien avec des femmes concernées à Savane Diane, Haïti (mars 2022).

<sup>61</sup> Entretien avec des femmes concernées à Savane Diane, Haïti (mars 2022).

<sup>62</sup> Entretien avec des femmes concernées à Savane Diane, Haïti (mars 2022).

<sup>63</sup> Le droit à un environnement propre, sain et durable est protégé par la loi sur les droits de l'homme et la Constitution d'Haïti. Voir G.A. Rés. 48/13 (18 octobre 2021). Voir aussi Constitution 2012, art. 253 (Haïti).

<sup>64</sup> Lamour, *supra* note 32.

<sup>65</sup> Cette dégradation de l'environnement viole les droits de l'homme de ceux qui sont exposés aux dommages environnementaux. Voir G.A. Rés. 64/292, ¶ 1-3 (3 août 2010) (qui reconnaît le droit à l'eau et à l'assainissement) ; Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, art. 12, 16 déc. 1966, 993 U.N.T.S. 3 (qui reconnaît le droit à la santé y compris dans « tous les aspects de l'hygiène environnementale et industrielle ») ; Convention sur l'élimination de toutes formes de discriminations à l'égard des femmes, art. 11(1)(f), 12 et 14(2)(b), 18 décembre 1979, 1249 U.N.T.S. 13.

<sup>66</sup> Voir *Repurposing Agricultural Support to Transform Food Systems*, ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT & PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT (2021), <https://www.fao.org/3/cb6562en/cb6562en.pdf> Voir aussi *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, 3, (2019), <https://www.fao.org/3/CA3129EN/CA3129EN.pdf>.

<sup>67</sup> *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*, *supra* note 66, p. 19.

politiques d'utilisation des terres qui privilégient l'agriculture agro-écologique et réhabilitent l'environnement.<sup>68</sup>

Malgré les ravages causés par la spoliation foncière en Haïti, le phénomène est peu documenté et attire rarement l'attention à l'extérieur du pays<sup>69</sup>. Pourtant, comme l'illustre l'affaire Savane Diane, la dépossession des terres implique souvent des violences à l'égard des femmes et conduit à des violations des droits qui exposent les femmes à de nouvelles violences. Elle menace également la résilience climatique des femmes et risque d'aggraver la dégradation de l'environnement et la vulnérabilité climatique en Haïti. En tant que tel, la spoliation foncière devrait être considérée comme une forme intrinsèque de violence à l'égard des femmes dans le contexte de dérèglement climatique, et doit faire l'objet d'un examen et d'une condamnation accrue à l'échelle internationale.

---

<sup>68</sup> Camille Chalmers, *et al.*, *Final Declaration of the Forum on Agroecology and Food Sovereignty*, YES TO LIFE, NO TO MINING (16 oct. 2021), <https://yestolifenotomining.org/latest-news/final-declaration-of-the-forum-on-agroecology-and-food-sovereignty/>.

<sup>69</sup> Voir généralement Comisión Interamericana de Derechos Humanos, 11 ENG/RE *Impact of Extractive Industries on Human Rights and Climate Change in the Caribbean*, YOUTUBE (27 oct. 2021), <https://www.youtube.com/watch?v=-zORVK5msIM&list=PL5QlapyOGhXs1tqDisrgxeQUTf2AaaaTc&index=1>, (plus d'informations sur l'accapement des terres en Haïti).